

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 avril 2026

(Convocations du 8 avril 2026)

Le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est rassemblé à la salle polyvalente à 18h30.

Étaient présents :

Jean-Claude MESSAGER
Coralie DAELDYCK
Alexandre SCHNEIDER
Danièle VERMANDERE
Emmanuel TIRLEMONT
Dominique TREHOU
Caroline FREJEAN
Véronique SIBILE
Patrick DUSSART
Agathe PAREYT

Jean-Pierre FLOQUET
Marie GILLES
Jean-Michel RAVIART
Hermine DELESALLE
Ange LARUELLE
Eléonore NAVEZ PIVETEAU, excusée arrivée pdt le point 2
Manuel DONNEZ
Nadège TANIÈRE
Isabelle DECOBECQ
Hugo RYCHLIK

Étaient absents :

Hervé WARGNYE, procuration donnée à Jean-Pierre FLOQUET
François MARTIN, procuration donnée à Alexandre SCHNEIDER
Sébastien DRAPPIER, procuration donnée à Isabelle DECOBECQ

Début de séance 18h40.

1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2026

Le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal doit être approuvé par l'assemblée.

Voté à l'unanimité

2 - Compte financier unique 2025

		Dépenses	Recettes
Réalizations 2025	Section de fonctionnement	1 883 964,78	2 790 844,36
	Section d'investissement	656 875,57	1 336 525,40
		+	+
Report de l'exercice 2024	Report section de fonctionnement		21 354,82
	Report section d'investissement		167 965,63
		=	=
	Total	2 540 840,35	4 316 690,21
Restes à réaliser à reporter en 2026	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	173 969,60	
	Total	173 969,60	
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 883 964,78	2 812 199,18
	Section d'investissement	830 845,17	1 504 491,03
	Total	2 714 809,95	4 316 690,21

Questions d'Isabelle Décobecq

Pouvez-vous nous donner le détail des dépenses pour les travaux d'investissement (ligne 21) pour l'année 2025 ? 462 000 euros au total et 34 000 en reste à affecter.

Réponse d'Alexandre Schneider : on a la façade de la mairie en « autres ».

Isabelle Décobecq : Je m'attendais à avoir la mairie dans « bâtiments publics ».

Réponse d'Olivier : on a les châssis de la salle.

Isabelle Décobecq : pour 255 000 euros ?

Alexandre Schneider : pour les bâtiments publics on n'avait pas que les châssis.

Isabelle Décobecq : On avait donc ?

Réponse de monsieur le maire :

- vidéoprotection pour 69 000 euros
- église pour 52 000 euros
- façade de la mairie pour 48 000 euros
- les leds pour 20 000 euros
- le cimetière pour 100 000 euros
- le châssis de la salle de réunion pour 2 800 euros

Question d'Hugo Rychlik

Ligne 65568 'autres contributions' : que contient cette ligne avec ces 326 685,25€ ?

Réponse de monsieur le maire : C'est la contribution qu'on verse au syndicat Intercommunal de la vallée de la Scarpe tous les ans.

Questions d'Isabelle Décobecq

Comment avons nous utilisé le montant redistribué l'année dernière par la CAPH, appelé « booster d'économie » ? Les 197 677 euros comptabilisés l'année dernière.

Réponse de monsieur le maire : Vous allez le voir dans ce qui reste. Pour l'instant on n'a pas utilisé la totalité.

Isabelle Décobecq : et ce qui a été utilisé ?

Réponse de monsieur le maire et Olivier : en fonctionnement et en excédent de fonctionnement.

Remarque d'Isabelle Décobecq :

J'ai été surprise cette année : pour la première fois depuis plusieurs années la ligne 'énergie' a bien augmenté.

En 2023 : 70 345,29€, en 2024 : 71 176,94€. Aujourd'hui, en 2025 : 99 504,02€.

Monsieur le maire : Je sais ce que vous allez dire sur les panneaux solaires. On n'a pas de stockeurs. Il faut savoir qu'une grande partie des consommations sont le soir avec les associations.

Isabelle Décobecq : Mais c'est le cas tous les ans.

Monsieur le maire : Il y a plus de manifestations et il y a aussi des augmentations tarifaires.

Emmanuel Tirlemont : et des locations de salle. Le soir les panneaux solaires ne produisent pas.

Isabelle Décobecq : la location de salle n'a pas commencé cette année.

Emmanuel Tirlemont : Il y en a plus. C'est mathématique.

Isabelle Décobecq : L'année dernière vous avez dit que grâce aux panneaux solaires on n'arrivait à mieux ...

Monsieur le maire : Je viens de vous le dire que justement vous alliez arriver aux panneaux solaires. Dans la journée ils produisent mais on n'a pas de stockeurs. Le soir l'énergie n'est pas stockée on ne peut pas le remettre dans le circuit.

Isabelle Décobecq : J'entends bien mais quand on regarde l'énergie côté École du centre (on a tout le détail depuis plusieurs années), ça a bien flambé cette année.

Monsieur le maire : Ce sont des consommations, on ne les invente pas.

Voté à l'unanimité (22 voix Pour).

3 - Affectation du résultat

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Section de fonctionnement	
Dépenses 2025	- 1 883 964,78
Recettes 2025	2 790 844,36
Excédent 2025	906 879,58
Excédent antérieur (2024)	21 354,82
Résultat cumulé	928 234,40

Section d'investissement	
Dépenses 2025	- 656 875,57
Recettes 2025	1 336 525,40
Excédent 2025	679 649,83
Excédent antérieur (2024)	167 965,63
Résultat cumulé	847 615,46
Dépenses engagées non mandatées 2025	- 173 969,60
Recettes justifiées non réalisées 2025	
Total Section d'investissement	673 645,86

Affectation de l'excédent de fonctionnement (928 234,40 €).	
Résultat de fonctionnement reporté	188 234,40
Excédents de fonctionnement capitalisés	740 000,00

Voté à l'unanimité (23 voix Pour).

4 -Tarifs communaux 2026

Application des tarifs à partir du 1^{er} mai 2026

Location de la salle des fêtes		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Vin d'honneur	350 €	350 €
Repas	600 €	600 €

Location de la Halle couverte		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Journée	100 €	100 €
Week-end	200 €	200 €

Location de la Salle polyvalente		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Journée	200 €	200 €
Week-end	400 €	400 €

Droit de place	
Tarifs 2025	Proposition 2026
25 €	25 €

Location de tables et de chaises		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Table	-	5 €
Forfait pour 1 à 30 chaises	15 €	15 €
Au-delà pour une chaise supplémentaire	0,50 €	0,50 €

Transport des personnes âgées		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Tarif forfaitaire aller-retour	3 €	3 €

Sortie réservée aux seniors		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Tarif lecellois	45 €	45 €
Tarif extérieur	65 €	65 €

Cimetière		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Columbarium (prix de la case)		
10 ans	273 €	273 €
30 ans	546 €	546 €
50 ans	824 €	824 €
Cavernes		
10 ans	273 €	273 €
30 ans	546 €	546 €

Concession au nouveau cimetière		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
2 places		
15 ans	1 000 €	1 000 €
50 ans	1 200 €	1 200 €
3 places		
15 ans	1 300 €	1 300 €
50 ans	1 500 €	1 500 €
4 places		
15 ans	1 400 €	1 400 €
50 ans	1 600 €	1 600 €
6 places		
15 ans	1 600 €	2 000 €
50 ans	1 800 €	2 200 €

Application des tarifs à partir du 1^{er} juillet 2026

Centre de loisirs				
Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif pour une semaine de fréquentation.				
	Tarifs 2025		Proposition 2026	
Quotient familial CAF	Tarif lecellois	Tarif extérieurs	Tarif lecellois	Tarif extérieurs
De 0 à 400 €	35 €	67 €	35 €	67 €
De 401 à 750 €	41 €	71 €	41 €	71 €
Supérieur à 750 €	46 €	80 €	46 €	80 €

Garderie des Centres de loisirs		
Le matin de 7h30 à 9h (1h30) ; Le soir de 17h00 à 18h30 (1h30) Tarif par créneau		
Quotient familial CAF	Tarifs 2025	Proposition 2026
De 0 à 400 €	1,80 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90 €	1,90 €
Supérieur à 750 €	2,30 €	2,30 €

Application des tarifs à partir du 1^{er} septembre 2026

Garderie scolaire		
Le matin de 7h30 à 8h30 (1h) Le soir de 16h à 17h30 (1h30) et de 17h30 à 18h30 (1h) Tarif par créneau		
Quotient familial CAF	Tarifs 2025	Proposition 2026
De 0 à 400 €	1,50 €	1,50 €
De 401 à 750 €	1,60 €	1,60 €
Supérieur à 750 €	1,90 €	1,90 €

Cantine		
	Tarifs 2025	Proposition 2026
Tarif normal	3,90 €	3,90 €
Accueil individualisé	1,90 €	1,90 €

Modification des tarifs des équipements de la salle des fêtes à compter du 1^{er} mai 2026

	Proposition 2026
Assiette plate diam 24	5,00 €
Assiette creuse diam 23	5,00 €
Assiette à dessert diam	4,00 €
Assiette à couscous diam	6,00 €
Tasse à café	2,00 €
Plat allongé poisson	10,00 €
Saucière inox	4,00 €
Soupière Inox D24	12,00 €
Saladier Aspen diam.31	12,00 €
Bol Parisien Duralux dia	2,00 €
Corbeille à pain inox L26	6,00 €
Cuillère table uni	0,50 €
Fourchette table uni	0,50 €
Couteau table uni	0,50 €
Cuillère à café table uni	0,50 €
Louche Inox Ø 12 cm	10,00 €
Louche inox Ø 10	10,00 €
Louche de table inox	10,00 €
Cuillère de service inox L	4,00 €
Fourchette de service in	4,00 €
Pince inox tous usages L	4,00 €
Pelle à tarte octo inox	4,00 €
Maryse blanche	4,00 €
Ecumoire inox diam. 16	13,00 €
Couteau boucher noir	18,00 €
Couteau pain lame micr	6,00 €
Couteau éplucheur	1,00 €
Couteau à légumes	5,00 €
Pelle fast food PM L29	7,00 €
Plateau glass 46x36 poiv	7,00 €
Fouet	10,00 €
Pot à lait restaurant blan	5,00 €
Broc Arc 1l	4,00 €
Tire-bouchon	7,00 €
Décapsuleur acier nickel	2,00 €
Tire bouchon mural	150,00 €
Ouvre boîte Titan	10,00 €
Ménagère élégance 3 pi	8,00 €
Cendrier	2,00 €
Seau à champagne	15,00 €
Portionneuse à glace	15,00 €
Planche à découper	23,00 €

	Proposition 2026
Flute Napoli 15cl	2,00 €
Verre Napoli 24 cl	2,00 €
Verre Napoli 18 cl	2,00 €
Verre Forum 16 cl	2,00 €
Verre provence 13,5 cl	2,00 €
Fine champagne 1,5 cl	2,00 €
Verre Stockholm 27 cl bi	2,00 €
Verre Amsterdam 27 cl l	2,00 €
Verre Iceland FH 22cl	2,00 €
Verre Iceland FB 20cl	2,00 €
Verre à vin Savoie 19cl	2,00 €
Verre à eau Savoie 24 cl	2,00 €
Flutes Savoie 17 cl	2,00 €
Casserole inox diam 16	18,00 €
Casserole inox diam 18	20,00 €
Casserole inox diam 20	22,00 €
Casserole inox diam 24	26,00 €
Casserole inox diam 28	35,00 €
Poele inox fond inox dia	50,00 €
Poele inox fond inox dia	62,00 €
Faitout + couvercle inox	95,00 €
Grille inox 1/1	8,00 €
Bac inox plein 1/1 prof. :	17,00 €
Grande marmite	135,00 €
Marmite moyenne	100,00 €
Couvercle de marmite	22,00 €
Grande passoire	75,00 €
Passoire avec manche	50,00 €
Chinois	24,00 €
Essoreuse à salade	170,00 €
Moufle coton	8,00 €
Ramasse-couverts + cou	13,00 €
Machine à café	625,00 €
Verseuse supplémentaire	80,00 €
Micro ondes	100,00 €
Cloche pour micro-onde	7,00 €

Modification des tarifs des équipements de la salle polyvalente à compter du 1^{er} mai 2026

	Proposition 2026
Pichet bistrot	6,00 €
Portionneuse glace	15,00 €
Machine à café	145,00 €
Assiette plate	2,00 €
Assiette creuse	2,00 €
Assiette à dessert	2,00 €
Tasse à café	1,00 €
Saucière	8,00 €
Plat ovale inox 41x28	10,00 €
Plat ovale inox 60x27	14,00 €
Plat à gratin	12,00 €
Coupe ballon	2,00 €
Corbeille inox 31cm	7,00 €
Décapsuleur	2,00 €
Plateau self gris	7,00 €

	Proposition 2026
Verres bas	2,00 €
Verres à bière	2,00 €
Verre ballon	2,00 €
Cuillère table uni	0,50 €
Fourchette table uni	0,50 €
Couteau table uni	0,50 €
Cuillère à café table uni	0,50 €
Essoreuse à salade	14,00 €
Gant + manique	10,00 €
Passoire	8,00 €
Casserole alu	10,00 €
Bol inox D30	8,00 €
Couteau	3,00 €
Salière poivrière	5,00 €
Couteau à pain	7,00 €
Tire bouchon	11,00 €
Pince de cuisine	11,00 €
Pelle à tarte	6,00 €
Louche	5,00 €
Cuillère à servir	5,00 €
Ecumoire	5,00 €

Précision de monsieur le maire : Il n'y a plus de droit de place mais si un jour on en a besoin, on n'aura pas besoin de faire de délibération à prendre en urgence

Questions d'Isabelle Décobecq : Qu'en est-il des tarifs de renouvellement de concession du cimetière lorsqu'elles arrivent à terme ? Elles ne figurent pas comme les années précédentes.

Réponse de monsieur le maire : Après 15, 30 ou 50 ans, malheureusement les gens on ne les revoie plus. Ça reste en l'état.

Isabelle Décobecq : mais si ils reviennent, vous allez convoquer le conseil municipal pour définir le tarif ?

Monsieur le maire : On convoquera le conseil municipal si il le faut. On va le noter on le mettra au prochain conseil municipal.

Isabelle Décobecq : Pour un vote ce jour, ça peut être le même tarif que l'année dernière.

Monsieur le maire : Ce n'était pas noté je ne le ferai pas.

Questions d'Isabelle Décobecq : On ne parle pas des tarifs de l'accueil du mercredi. Qu'en est-il ? Ce n'est pas prévu pour la rentrée ?

Réponse de monsieur le maire : Si mais on aura un conseil avant.

Voté à l'unanimité (23 voix Pour).

5 - Subvention aux associations 2026

	Subvention 2026
AFN	400 €
Amicale de l'école du centre	520 €
Amis du clocher	500 €
Amitié lecelloise	250 €
APEL École Sainte Marie	270 €
Association du temple de Lecelles	3 000 €
Cercle historique	400 €
Comité des fêtes rue des fèves	500 €
Les clopains (trail de la fraise)	1000 €
Les Crap Optimistes	300 €
Cyclo Club Lecelles	550 €
Derrière ce sourire – syndrome d'Angelman	500 €
Doigts de fée	250 €
Football club Lecelles Rosult	8000 €
Gym Aérobie	700 €
Harmonie de Lecelles	1000 €
École de musique	7000 €
LIA	150 €
Memphis Country	250 €
Pétanque lecelloise	400 €
Au plaisir du tricot	300 €
Pyracelles	300 €
Récréation	250 €
Scarpe Diem	300 €
Sophro Zen Attitude	250 €
Tennis Table de Lecelles	700 €
Lecelles Rosult Cyclo Marche	700 €
APEI de Saint-Amand	550 €
CCAS de Lecelles	32 000,00€

Question d'Hugo Rychlik : Comment ça fonctionne étant donné qu'il y a parfois plus d'attribution que ce qui a été demandé ? Exemples : Au plaisir du tricot ou Memphis Country, ... ils n'ont rien demandé.

Réponse de monsieur le maire : il ne faut pas se fier à la demande 2026 car on avait pas tous les documents rentrés mais les demandes de subventions sont bien effectives. On ne va pas donner une subvention si il n'y a pas de demande.

Isabelle Décobecq : Sur le vote de ces subventions, je tiens à préciser que je ne voterai pas contre le soutien à nos associations. Par contre, en tant que membre du bureau, je m'abstiens pour la subvention du comité de la rue des fèves et celle du cercle historique.

Je ne vais pas voter contre même si à priori tous les chiffres n'étaient pas bons dans notre document étant donné que vous n'aviez pas tous les éléments.

Question de Jean-Michel Raviart : Pour LIA, c'est la première fois qu'on faisait une demande de subvention, on pensait

qu'on aurait eu un petit quelque chose. C'était pour compenser l'année 2025 qui a été très mauvaise.
Monsieur le maire : Une demande de 1000 euros effectivement. Sur cette ligne je ne suis pas fermé. Si ça peut vous aider, je peux vous proposer de vous mettre une subvention exceptionnelle de 1000 euros.
Jean-Michel Raviart : On ne va pas la demander tous les ans.

Proposition de monsieur le maire de donner une subvention à l'association 'Petit atelier du jardin'. Ils n'ont jamais rien demandé, ils sont déficitaires de 289€, les matériaux qu'ils utilisent coûtent cher. Monsieur le maire propose une subvention de 400 euros.

Vote : 21 voix Pour, 2 abstention (Jean-Pierre Floquet et Jean-Michel Raviart)

6 - Dotations 2026

OCCE de l'École du centre				
	Projet pédagogique	Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	12 €	251	3 012 €
Proposition	Année 2026	12 €	232	2 784 €
	Prix	Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	8 €	251	2 008 €
Proposition	Année 2026	8 €	232	1 856 €
	Dictionnaires	Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	26 €	40	1040 €
Proposition	Année 2026	26 €	34	884 €
Dotation pour les fournitures scolaires (payée directement par la commune)				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	49 €	251	12 299 €
Proposition	Année 2026	49 €	232	11 368 €
Association des parents d'élèves de l'école Sainte Marie				
Projet pédagogique (enfants lecellois)				
		Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	12 €	71	852 €
Proposition	Année 2026	12 €	72	864 €
	Prix	Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	8 €	145	1 160 €
Proposition	Année 2026	8 €	134	1 072 €
	Dictionnaires	Mt par enfants	Nb d'enfants	Montant total
	Année 2025	26 €	21	546 €
Proposition	Année 2026	26 €	19	494 €

Voté à l'unanimité (23 voix Pour).

7 - Contrat d'association avec l'école Sainte Marie

Versement de la dotation à l'OGEC de l'École Sainte Marie en application du contrat d'association : 49 630,62€

Dotation à l'École Sainte Marie (ctt d'association du 13/08/1990) Analyse de dépenses de l'École du Centre						
		DÉPENSES 2025	DÉPENSES 2024	DÉPENSES 2023	DÉPENSES 2022	DÉPENSES 2021
6042	Achats de prestations de service	4875,00 €	2 900,00 €			
60611	Eau et assainissement	3 602,12 €	3 144,10 €	3 053,50 €	2 558,13 €	3 388,80 €
60612	Énergie - Électricité	26 588,95 €	18 150,93 €	20 173,70 €	20 468,21 €	17 793,87 €
60631	Fournitures d'entretien	4 521,00 €	4 708,75 €	5 282,47 €	8 365,17 €	4 916,78 €
60632	Fournitures de petit équipement				248,74 €	
6067	Fournitures scolaires	1 198,80 €	7 037,83 €	10 879,88 €	10 590,60 €	10 878,70 €
6068	Autres fournitures (pharmacie)				785,70 €	
611	Contrats de prestation de services		888,00 €	1 209,02 €	4 094,16 €	
6135	Location	1 044,00 €	1 392,00 €	1 476,00		
615221	Entretien et réparations bâtiments			5 116,25 €	2 492,47 €	
615221	Entretien bâtiments	1 062,97 €	818,70 €			
615228	Réparations bâtiments		553,14			
6156	Maintenance (chaudière)	2 414,50 €	1 660,89 €	1 718,76 €	1 119,76 €	2 904,00 €
6247	Transports collectifs	8 316,00 €	5 956,00	4 808,20 €	7 332,20 €	
6262	Frais de télécommunications	1 728,74 €	1 713,88 €	1 620,00 €	1 763,00 €	1 572,03 €
	Charges de personnel :					
6331	Versement transport			1 424,29 €	1 298,57 €	1 586,97 €
6332	Fnal			73,66 €	69,08 €	79,90 €
6336	CDG CNFPT			1 438,71 €	1 297,31 €	1 276,80 €
633	Impôts, taxes, autres	2 676,33 €	3762,73 €			
6411	Titulaires	65 592,39 €	67 196,64 €	66 025,73 €	63 214,52 €	70 682,96 €
6413	Non titulaires	15 326,78 €	16 767,81 €	11 637,55 €	7 593,07 €	2 973,04 €
64165	Autres emplois			2 457,73 €	4 017,36 €	12 803,33 €
6450	Charges de sécurité sociale	35 551,12 €	36 719,68 €			
6451	Urssaf			13 762,99 €	11 912,41€	12 834,00 €
6453	Caisse de retraite			17 923,24 €	18 034,10 €	18 575,56 €
6454	URSSAF			570,12 €		
TOTAL		174 499,00€	173 371,08 €	170 651,80 €	167 254,56 €	162 266,74 €

Coût annuel de fonctionnement de l'École du Centre :	174 499,00 €
Effectif de la rentrée de septembre 2025 à l'École du Centre :	251 élèves
Prix de revient par élèves :	695,22 €
Effectif de la rentrée de septembre 2025 des lecellois à l'école Sainte Marie :	71 élèves
Dotation 2026 à verser à l'OGEc de l'école Sainte Marie	49 630,62 €

Remarques d'Isabelle Décobecq : J'ai noté que l'électricité avait énormément augmenté entre 2024 et 2025. On était à 18 150€ l'année dernière et aujourd'hui 26 588€ mais nous n'allons pas revenir là-dessus.

J'ai une question de compréhension sur les fournitures scolaires. Nous avons dans ce point le montant de 1 198€ et pourtant dans le point précédent nous avons 12 299€. Quelle est la différence d'autant que l'année dernière on avait dans ce même tableau 7 037€ ?

Réponse d'Olivier et monsieur le maire : on n'a pas le détail on regardera.

Isabelle Décobecq : C'est juste pour comprendre. Je ne voterai pas contre.

Voté à l'unanimité (23 voix Pour).

8 - Vote des taux des taxes communales 2026

Le taux de la Taxe foncière sur le bâti reprend les anciens taux communaux et départementaux (18,12 % + 19,29 % = 37,41 %).

La taxe d'habitation s'applique uniquement aux résidences secondaires.

Les allocations compensatrices et le coefficient correcteur sont des montants fixés par les Finances publiques.

Prévisions 2026 de produit fiscal des 3 taxes communales à taux constants

	Base d'imposition (prévisionnelles)	Taux	Produit fiscal
Taxe foncière (bâti)	2 809 000	37,41 %	1 050 847
Taxe foncière (non bâti)	130 800	48,58 %	63 543
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	69 000	16,69 %	11 516
Allocations compensatrices et effet du coefficient correcteur			228 847
			1 354 753

Voté à l'unanimité (23 voix Pour).

9 - Budget primitif 2026

Section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	2 209 642,52	1 535 996,66
Reste à réaliser		
Excédent reporté de 2025		847 615,46
Total de la section de fonctionnement	2 383 612,12	2 383 612,12
Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés	2 720 507,55	2 532 273,15
Reste à réaliser		
Solde d'exécution reporté		188 234,40
Total de la section d'investissement	2 720 507,55	2 720 507,55
Total du budget	5 104 119,67	5 104 119,67

Question d'Isabelle Décobecq : sur la ligne 2131 'bâtiments publics', 700 000 euros. On a doublé par rapport à l'année dernière. Qu'allons nous trouver cette année dedans ?

Réponse de monsieur le maire : Bâtiments publics ça peut être vaste mais là ce sera en grande partie des travaux de voirie.

Isabelle Décobecq : pourquoi on ne les a pas dans réseaux de voirie ou installations de voirie ?

Monsieur le maire : sur cette ligne là, les 700000 euros, c'est pour l'école.

Isabelle Décobecq : Donc les travaux vont commencer cette année !

Monsieur le maire : on est en réflexion.

Isabelle Décobecq : Parce que dans la presse il était noté 2028.

Monsieur le maire : Ça ne sera pas démarré cette année. Il y a des choses à faire avant.

Isabelle Décobecq : vous allez en parler en commission travaux.

Monsieur le maire : bien sûr. On va faire une commission travaux mais ce n'est pas maintenant. Ça ne sera pas cette année de toute façon.

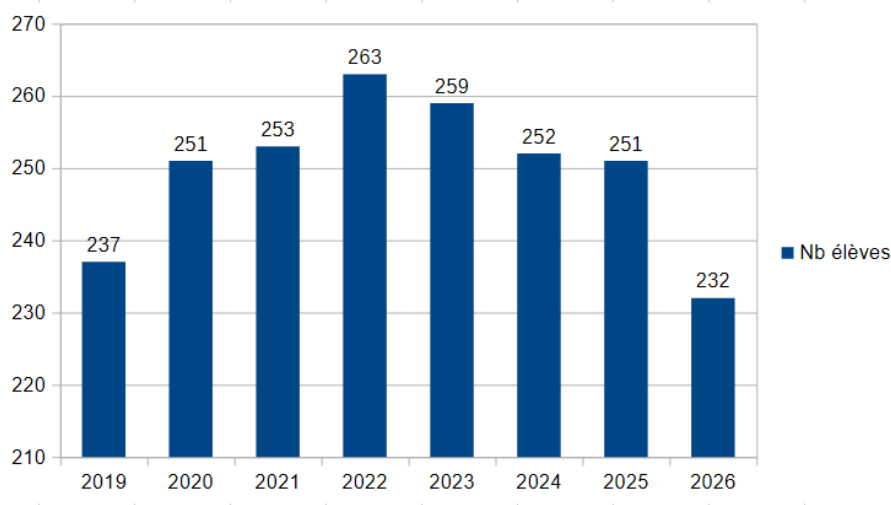
Isabelle Décobecq : Je suis surprise qu'avec la baisse du nombre d'élèves à l'école du centre, on va l'agrandir. Que dit la pyramide des âges pour les petits à Lecelles ?

Coralie Daeldyck : L'extension est aussi prévue pour l'accueil du mercredi .

Monsieur le maire : Elle n'est pas que pour l'école : l'extension c'est pour les mercredis, la salle de motricité, la salle des maîtres. Pour l'instant on n'a pas de fermetures de classe, on verra l'année prochaine. Pour l'instant c'est en réflexion. C'est sûr qu'il y aura des réunions, des commissions dans ce sens là.

Pour info, ci contre l'évolution du nombre d'élèves à l'école du centre au cours des 8 dernières années.

Le graphique montre une perte de **31 élèves** entre 2022 et 2026 (soit une classe entière).



Question de Manuel Donnez : que veut dire FCTVA ?

Réponse d'Olivier : c'est le retour de TVA sur les travaux d'investissement.

Monsieur le maire : en moyenne deux ans après.

Remarque d'Isabelle Décobecq : Avec les 800 euros de formation (ligne 65315), nous sommes dans l'illégalité. Il faudrait que nous soyons à 2 % du montant total des indemnités. C'est l'article L2123-12 du CGCT qui l'impose. Il n'y a pas beaucoup de règles de ce type, mais celle-ci en est une.

Monsieur le maire : Je suis d'accord avec vous ;

Isabelle Décobecq : De plus comme nous avons quelques nouveaux autour de la table, ça pourrait intéresser certains d'aller en formation.

Monsieur le maire : On calculera le pourcentage et on le mettra.

Isabelle Décobecq : Ça fait 1940 euros.

Question de Hugo

Vous pouvez expliquer pourquoi vous proposez en ligne 73111 un montant différent de votre conseil municipal ?

Réponse d'Olivier : C'est une erreur de saisie.

Isabelle Décobecq : c'est le vote du conseil qui est bon ?

Olivier : Oui.

Question de Manuel Donnez : pour le chapitre 73212, dotation de solidarité communautaire, on a une chute de 200 000. Comment on l'explique ?

Réponse d'Olivier : C'est ce qu'on touche de la CAPH. L'année dernière on avait eu un booster exceptionnel.

Intervention d'Isabelle Décobecq :

Vous me confirmez que le montant de la formation sera corrigé.

Monsieur le maire : oui

Isabelle Décobecq : Ce qui m'ennuie fortement c'est de voter pour une ligne de 700000 euros pour laquelle nous n'avons pas de détail et nous ne savons même pas si nous allons la dépenser.

Emmanuel Tirlemont : On est sur une ligne.

Isabelle Décobecq : 700000 euros, ce n'est pas « une paille ».

Monsieur le maire : c'est une proposition pour l'instant qui partira peut-être dans une autre ligne. Il y a eu une campagne, on a écouté les gens, on va mettre en place des choses, le temps de préparer les dossiers, il y en a pour un moment. Ce projet verra le jour. Maintenant on était sur une surface de 260m² on verra peut-être la surface moindre s'il le faut par rapport à la démographie, tout ça se prépare. On verra au fil du temps. Vous serez conviés aux commissions de travaux, de toute façon le projet verra le jour, on ne va pas s'interdire de faire quelque chose et je ne vais pas m'interdire de faire quelque chose, nous on programme et on fait, comme ça toujours été fait jusque maintenant. Vous parlez des 700000 euros, par contre vous ne parlez pas des 800000 euros pour la rue des fèves côté mairie jusque la rue de Chorette.

Isabelle Décobecq : J'ai bien compris que ça démarrerait en octobre.

Voté : 20 voix Pour ; 3 Absentions (Sébastien Drappier, Isabelle Décobecq, Hugo Rychlik).

La séance est levée à 19h54